« éternelle du Seigneur : *Judæa in æternum habitabi-* « *tur, et Jerusalem in generationem et generationem.* » Ainsi ce *jour du Seigneur* embrasse plusieurs siècles et diverses révolutions. Ce jour embrasse tous les châtiments que Dieu exerça successivement sur les ennemis de son Église, et sur ceux qui entreprirent de troubler la paix qu'il lui avait rendue ; car durant les trois premiers siècles Dieu fit successivement éclater ses justes vengeances sur les peuples idolâtres qui se soulevaient contre son Église, et sur les empereurs païens qui la persécutaient. Elle triompha de tous leurs efforts sous le règne de Constantin, premier empereur chrétien, qui lui rendit la paix. Cette paix fut bientôt troublée par une guerre intestine au temps de l'arianisme; l'empereur Théodose, à la fin du même siècle, calma cet orage; et l'Église semblait alors n'avoir plus d'ennemis à craindre ni au dedans ni au dehors. Mais les barbares furent suscités de Dieu pour achever d'exterminer les derniers restes des Romains idolâtres, et ils causèrent à l'Église de nouveaux troubles. Ce fut alors, comme nous l'avons fait remarquer en parlant de la prophétie d'Ezéchiel, ce fut alors que l'on vit *Gog et Magog* venir troubler la paix dont jouissait Israël. Les Goths et les Lombards causèrent de très-grands maux dans l'Italie. Mais ils furent eux-mêmes frappés de Dieu; la puissance dont ils abusaient leur fut ôtée; et l'Église triompha de nouveau sous le règne de Charlemagne. Si toutes ces révolutions n'ont point encore rempli toutes les promesses, c'est qu'en effet la magnificence de ces promesses nous conduit à un *troisième sens.*

VIII. Remarques sur quelques expressions qui conduisent à un troisième sens où les menaces et les promesses du Seigneur recevront un accomplissement plus parfait.

Ce *troisième sens* nous est insinué dès le second chapitre, où, au milieu même des traits qui paraissent mieux convenir au temps du premier avénement de Jésus-Christ, il y a un mot qui nous avertit que les mêmes promesses recevront à la fin des temps un nouvel accomplissement où ce mot trouvera sa juste application : « Enfants de Sion, réjouissez-vous dans « le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné le « docteur de la justice, et qu'il fera descendre sur « vous la pluie de l'automne, et celle du printemps « comme au commencement : *sicut in principio.* » Lorsque Jésus-Christ, le vrai *docteur de justice* annoncé par Joël, a répandu sur les hommes cette *pluie* de grâce et de bénédiction il l'a fait avec une telle abondance, que jamais on n'avait rien vu de semblable, ni du temps des prophètes, ni du temps de Moïse, ni du temps des patriarches; que signifie donc ici cette parole mystérieuse : *Sicut in principio?* On a voulu éluder cette difficulté en disant que l'hébreu ne porte pas ainsi, mais seulement, *in principio*, comme si cela signifiait *serotinum in principio*, la dernière pluie qui tombe *au commencement* de l'année, au printemps, pour faire mûrir le grain; mais il est bien évident que *la première pluie* étant celle de l'automne qui fait germer le grain qu'on a semé, *la dernière* est celle du printemps qui le fait croître et mûrir dans l'épi. Ainsi cette expression *in principio*, prise en ce sens, serait un pléonasme inutile. Les Septante ont traduit dans le même sens que la Vulgate : *sicut ante*, c'est-à-dire, *sicut in principio;* le mot essentiel de la comparaison s'y trouve, *sicut*, et dans l'hébreu il est visible que l'expression n'est devenue différente que par une méprise des copistes, qui ont confondu la lettre C, laquelle signifie *sicut*, avec la lettre B, qui signifie *in*. Ces deux lettres dans l'hébreu se ressemblent beaucoup, et l'usage des Hébreux est de sous-entendre la seconde particule après la première : *velut abyssis*, pour *velut in abyssis* ou *abysso*, comme l'exprime la Vulgate : *secundum diem*, ou *sicut die*, pour *sicut in die tentationis in deserto;* et ailleurs, *in abyssis sicut deserto*, pour *sicut in deserto*, comme l'exprime la Vulgate. De même ici les Septante et S. Jérôme ont lu *sicut principio*, et l'ont très-bien rendu par *sicut ante, sicut in principio.* D'ailleurs cette expression, qui paraît souffrir difficulté dans *le second sens* que nous venons d'examiner, n'en souffrira aucune dans *le troisième*, auquel nous allons passer; en sorte que ce verset seul pourrait suffire pour montrer la nécessité des trois sens; car si dans *le premier sens* Esdras fut un docteur de justice, il ne fut point *le docteur de justice* par excellence, tel que le fut Jésus-Christ : ainsi cette expression nous conduisait au *second sens.* Mais l'œuvre de Jésus-Christ fut si admirable que rien de semblable n'avait paru sur la terre auparavant; l'expression *sicut in principio* nous oblige donc de passer à un *troisième sens* où elle puisse être pleinement vérifiée. D'ailleurs, quoique S. Pierre ait appliqué aux premiers temps de la prédication de l'Évangile, non seulement la promesse de *l'effusion de l'Esprit de Dieu*, mais encore l'annonce même des *signes* qui doivent précéder *le grand et terrible jour du Seigneur;* quoique le temps des vengeances du Seigneur sur la nation juive ait bien pu être appelé *le grand et terrible jour du Seigneur*, et que ce jour grand et terrible ait pu être précédé, et même l'ait été de plusieurs signes étonnants, cependant l'Évangile même nous avertit assez que *le grand et terrible jour du Seigneur*, précédé de signes si étonnants et si effrayants, sera bien plus particulièrement le dernier jour du monde, le jour où Jésus-Christ viendra une seconde fois dans sa gloire pour juger les vivants et les morts. *Et iterùm venturus est cum gloriâ judicare vivos et mortuos.* Lorsque S. Pierre et S. Paul dans leurs Épîtres parlent de ce dernier jour, ils l'appellent *le jour du Seigneur*, et nous l'annoncent comme véritablement *grand et terrible.* Et selon les expressions de l'ange qui parle dans l'Apocalypse, c'est alors que *le mystère de Dieu sera consommé, selon qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.* C'est donc alors que toutes les promesses des prophètes recevront leur dernier et entier accomplissement. Ainsi les menaces et les promesses contenues tant à la fin du chapitre II

que dans le chapitre III nous conduisent nécessairement à un *troisième sens.* L'abbé Joubert a divisé l'accomplissement de ces promesses de manière qu'il prétend nous conduire au-delà même du troisième sens, c'est-à-dire, jusqu'à ce quatrième sens; tâchons ici de discerner le vrai, et de ne pas séparer ce que l'esprit de Dieu paraît avoir réuni.

IX. Quel est l'objet des prophéties de Joël qui regardent les derniers âges de l'Église. Parallèle des trois malheurs marqués par Joël, et des trois malheurs prédits par S. Jean. Précis de l'interprétation proposée par l'abbé Joubert. Objets auxquels elle se réduit.

C'est ici que S. Jean nous offre tout l'éclat des lumières qu'il a reçues de Jésus-Christ, et que Jésus-Christ lui a ordonné de déposer dans le divin livre de de l'Apocalypse, pour y être comme un flambeau dont les rayons se répandent sur les livres des prophètes et nous excitent à en découvrir les sens mystérieux. C'est ici que S. Jean nous montre au son des trois dernières trompettes trois grands malheurs, *Væ, væ, væ*, qui doivent successivement accompagner le son de ces trois trompettes; et ces *trois malheurs* répondent parfaitement aux *trois malheurs* marqués par Joël : de part et d'autre, *le premier malheur* est un ravage causé par des *insectes* mystérieux; de part et d'autre, *le second malheur* est l'irruption d'une *armée* puissante et nombreuse; de part et d'autre, *le troisième* et dernier *malheur* est l'anathème terrible, l'anathème éternel qui doit tomber sur les méchants dans ce *grand et terrible jour* où Jésus-Christ viendra *juger les morts, récompenser les saints et exterminer les méchants.* Voilà ce que l'abbé Joubert n'a point aperçu; et dans le point de vue où il s'était placé, il était impossible qu'il découvrît ce parallèle. Car comme il avait confondu les deux premiers malheurs si bien distingués par Joël, il était impossible qu'il reconnût la ressemblance de ces malheurs avec les deux premiers marqués par S. Jean; il a bien aperçu la ressemblance du premier malheur de Joël avec le premier malheur annoncé par S. Jean : de part et d'autre, on voit paraître des *sauterelles* qui causent un ravage énorme; il n'y a personne qui, en étudiant le sens mystérieux des prophéties, ne soit frappé de cette ressemblance. Mais l'abbé Joubert, qui confondait les *sauterelles* de Joël avec *la grande armée* dont parle ce prophète, ne voyait point et ne pouvait voir la ressemblance qu'il y a entre cette *grande armée* qui caractérise le second malheur de Joël et la *grande armée* qui caractérise le second malheur de S. Jean; dès-lors il était impossible qu'il reconnût la ressemblance qui se trouve entre le troisième et dernier malheur de Joël, et le troisième et dernier malheur de S. Jean. Mais ne prévenons point ici le jugement de nos lecteurs.

Voici l'idée que l'abbé Joubert se forme du troisième sens de la prophétie de Joël : « L'Église est le vrai « *jardin* de Dieu, le *paradis de délices*... Les différen- « tes portions de l'Église catholique sont des parties « de ce jardin ; ce sont des *campagnes* où la semence « de la divine parole est jetée. Ce sont des *vignes* qui « appartiennent au Dieu des armées, et qu'il a plan- « tées d'un plant rare et excellent. Les fidèles sont « des *oliviers* remplis de la sève des patriarches et des « prophètes, et des *figuiers* qui portent leurs fruits « pour les délices de l'Époux et la consolation de l'é- « pouse.

« Si tous les temps se ressemblaient, si l'Église ne « faisait point des pertes, le *champ du Seigneur* serait « toujours également fertile. Mais les *insectes* paraissent et rongent les arbres et les moissons. De faux « frères, de faux docteurs se glissent parmi les fidè- « les. Ils s'attachent aux peuples sous prétexte de leur « rendre service. Leurs mauvais exemples sont con- « tagieux. Leur pernicieuse doctrine se répand et « s'accrédite. Ce qui a échappé aux malheurs d'un « siècle est emporté dans le siècle suivant..... Faut-il « beaucoup chercher dans l'histoire ecclésiastique « pour y reconnaître cet enchaînement de pertes et « de calamités?

« A ces siècles si tristes, et qui ont causé tant de « larmes aux saints, succèdent des derniers temps, « *des temps proches du jour du Seigneur*, où l'enfer redouble ses efforts : une étonnante conspiration pour « le mal se répand sur la terre. Un *peuple nombreux* « *et puissant* s'avance comme une flamme qui dévore « tout. La face de l'Église est désolée. Ceux qui envi- « sagent ces maux avec des yeux vraiment éclairés, « reconnaissent qu'il n'y a rien eu de semblable dans « les siècles précédents.

« A de grands maux il faut de grands remèdes. « Puisque l'héritage du Seigneur est livré à une foule « d'ennemis, la pénitence la plus générale est néces- « saire... Cette sincère pénitence à laquelle tout le « monde prend part doit avoir ses progrès. Il paraît « que le temps où elle sera solennellement prêchée et « très-fidèlement pratiquée sera celui où le prophète « Elie paraîtra. Ce nouveau Jean Baptiste élèvera sa « voix. Il fera retentir sa prédication comme *une trompette dans Sion*... C'est ce grand prophète qui est « destiné *à adoucir la colère* du Seigneur, et à *détourner* « *l'anathème* dont la terre mérite d'être frappée.

« La prédication d'Elie ne sera pas vaine. Il *rétablira* « *toutes choses*, dit Jésus-Christ, et par conséquent *les* « *fruits des années que la sauterelle et les autres insectes* « *ont enlevés* seront rendus. On se nourrira de ces « biens ; on en sera rassasié. Les *pluies de l'automne* « *et du printemps* seront répandues..., les *insectes* se- « ront jetés dans de vastes mers. Ils y pourriront ; et « leur mauvaise odeur s'élèvera de toutes parts, parce « que ces superbes ennemis seront humiliés et connus « pour ce qu'ils sont...

« *Le docteur de la justice*, Jésus-Christ Notre-Sei- « gneur se rapprochera des hommes, les enseignera, « leur communiquera la vérité et la grâce, dont il est « la plénitude... Ce que nous venons de dire du ré- « tablissement de la terre pour laquelle le Seigneur a « un amour de jalousie, est encore futur ; mais nous

« ne faisons que suivre les prophéties, et marcher « à leur lumière. Continuons de suivre ce flambeau « allumé pour nous guider au milieu des ténèbres du « siècle présent.

« Lorsque le temps du renouvellement est venu, « Joël nous montre *Jérusalem délivrée de sa captivité.* « Mais à cet objet consolant, il en joint un autre qui « est terrible. C'est la punition des *nations* qui ont « livré la guerre à Dieu, à son culte et à un *Israël* « qu'il chérit. Ces nations s'assemblent ; elles réunis- « sent leurs armes ; elles ne respirent que la guerre. « A quoi servent ces terribles mouvements? à les con- « duire au *jugement du Seigneur.* La lumière de la vé- « rité confond ces peuples ; elle publie leurs injustices « et leurs vexations. Ces nations sont enfin *moisson-* « *nées ;* elles sont *foulées dans le pressoir* de la colère « de Dieu. L'Église voit donc punir certains peuples, « lorsqu'elle en acquiert de nouveaux qui deviennent « sa gloire. »

Voilà, selon l'abbé Joubert, à quoi se borne ce troisième sens, qu'il réduit à ces trois grands objets : « Siècles d'abondance et de disette dans l'Église ; son « renouvellement par la conversion des Juifs ; humi- « liation de ses ennemis. » Revenons sur ces objets, et tâchons de discerner quels rapports ils peuvent avoir avec la prophétie de Joël.

X. Examen de cette interprétation. Que peuvent désigner, dans ce troisième sens, les quatre sortes de sauterelles dont parle Joël, comparées avec celles dont parle saint Jean.

L'abbé Joubert suppose que *le peuple* dont il est parlé dans le premier chapitre de Joël, et qui ravage la vigne du Seigneur, est le même que *la grande armée* dont l'invasion est décrite au chapitre II, et il applique à cette *grande armée* tout ce qui est dit de ce *peuple.* Il paraît convenir que ce *peuple* marqué au chapitre II est en effet la quatrième et dernière espèce des insectes mystérieux dont parle Joël ; mais il pense que cette quatrième sorte d'insectes n'est point différente de la *grande armée* dont il est parlé au chapitre II. Je crois avoir montré que cette *grande armée* est fort différente de ce *peuple* représenté dans le chapitre I comme mettant le comble aux malheurs causés par les insectes. Mais quel est ce *peuple?*

Pour en bien juger, il faut considérer que saint Jean ne distingue point quatre sortes de *sauterelles*, mais une seule, qui cause de grands ravages, et après laquelle éclate *le second malheur.* Elle paraît au son de *la cinquième trompette*, au cinquième âge de l'Église; et elle précède *la grande armée* qui ne doit paraître qu'au son de *la sixième trompette*, dans le sixième âge. Elle porte donc les caractères de *la quatrième espèce d'insectes* marqués par Joël, c'est-à-dire, de celle qui précède *la grande armée* décrite au chapitre II. Ainsi elle succède aux trois autres, et elle met le comble aux maux que les trois autres avaient déjà causés. Quelles peuvent donc être ces *quatre sortes d'insectes*, que peuvent-elles signifier? Ouvrons les annales de l'Église; arrêtons-nous aux grands traits, à ceux qui sont les plus saillants et les plus frappants, et bientôt nous verrons quatre grandes plaies se succéder. En effet à peine la paix eut-elle été rendue à l'Église par Constantin, que l'on vit naître les grands troubles de l'hérésie. Les ariens, et après eux successivement les nestoriens, les eutychiens, les monothélites causèrent de grands maux à l'Église, et surtout dans l'Orient: voilà déjà une première plaie. Lorsque les troubles de l'hérésie furent apaisés, on vit naître dans l'Orient un autre scandale, le schisme des Grecs. Ce schisme, commencé par Photius, et consommé par Michel Cérulaire, causa de grands ravages, et acheva de désoler dans l'Orient tout ce qui avait échappé aux troubles de l'hérésie : voilà donc deux grandes plaies qui ont successivement frappé l'Orient. Une troisième s'élève ensuite dans l'Occident ; le scandale de la prétendue réforme. Quels maux n'ont pas causés Luther et Calvin, et tous ceux qui ont suivi leur faux zèle? Ces malheurs, nés dans l'Allemagne, ont inondé tout le Nord; et si nous y avons échappé, c'est un effet de la grande miséricorde de Dieu : voilà la troisième plaie. Quelle est la quatrième? Celle-là même qui a succédé au scandale de la prétendue réforme, et qui est devenue si frappante et si sensible, qu'aujourd'hui de toutes parts elle est généralement reconnue. De tous côtés on avoue que jamais les maux de l'Eglise n'ont été aussi grands. Les *pasteurs d'Israël* font eux-mêmes retentir leurs voix comme *une trompette dans Sion* pour nous exciter à gémir sur les maux qui nous inondent, et à prévenir, par une sincère pénitence, les châtiments qui nous menacent. Voilà donc, ce semble, la succession des quatre plaies auxquelles on peut appliquer dans ce *troisième sens* les ravages successivement causés par les quatre sortes d'insectes dont parle Joël ; voilà, ce semble, dans la dernière de ces plaies, la consommation du *premier malheur* marqué par Joël et par saint Jean : le soulèvement contre les saines maximes de la morale, contre la pureté des dogmes de la foi, et enfin l'irréligion et l'incrédulité. Mais il ne faut pas confondre ce premier malheur, *væ primum*, avec le second malheur, *væ secundum*, qui doit venir ensuite, selon saint Jean et selon Joël.

XI. Que peut signifier, dans ce troisième sens, la grande armée dont parle Joël, comparée avec celle dont parle S. Jean

L'abbé Joubert s'est bien vu obligé de distinguer ces *deux malheurs* dans son *commentaire sur l'Apocalypse ;* mais il les a totalement confondus dans son *commentaire sur Joël*, parce qu'il a entièrement méconnu les rapports qui se trouvent entre ces deux prophéties. Cependant c'est au milieu de ce *premier malheur* si bien reconnu par l'abbé Joubert que le prophète s'écrie : « Hélas, quel jour! car le jour du « Seigneur est proche ; car un grand malheur va « venir : *A, a, a, diei : quia propè est dies Domini, et* « *quasi vastitas à potente veniet*, ou, selon les Septante, « *et calamitas è calamitate veniet.* » Ce *jour du Seigneur* est celui dont l'approche est une seconde fois annoncée au chapitre suivant, où ce malheur futur est décrit.

Ce malheur futur décrit au chapitre II est donc totalement différent de celui qui est décrit au chapitre I. Les *deux malheurs* de Joël sont donc aussi différents que les *deux malheurs* de saint Jean. Le *premier*, selon Joël et selon saint Jean, c'est la plaie des sauterelles, celle dont nous éprouvons les tristes effets. Le *second*, selon ces deux prophètes, ce sera le ravage que causera une grande armée mystérieusement décrite par l'un et l'autre prophète. Quelle sera cette grande armée? Comme ce sont ici, selon l'expression de Chétardie, des mystères cachés dans l'obscurité de l'avenir, on ne peut en parler que par conjectures. Mais on peut remarquer que, selon saint Jean, cette armée viendra *de l'Euphrate*, dont les eaux coulent au milieu des nations infidèles, et que ce fut aussi de là que vint l'armée des Chaldéens conduite par Nabuchodonosor ; en sorte que ces deux armées ont l'une et l'autre le même caractère ; elles partent toutes deux *de l'Euphrate*, toutes deux du milieu des nations infidèles. Mais on se méprendrait peut-être, si on en concluait que ce sera une armée de Mahométans. Saint Jean ailleurs nous fait entendre qu'elle partira de plus loin ; car il y a un rapport assez marqué entre les symboles qui accompagnent *le son des sept trompettes* et ceux qui accompagnent *l'effusion des sept coupes ;* et après avoir dit qu'au son de *la sixième trompette* il vit cette armée partir *de l'Euphrate*, il ajoute que *la sixième coupe* fut répandue *sur l'Euphrate* et en sécha les eaux pour préparer le chemin aux rois qui doivent venir de l'Orient : *Et siccavit aquam ejus, ut præpararetur via regibus ab ortu solis ;* ce qui donne lieu de penser que cette armée partira du fond de l'Orient, et qu'elle ne viendra point que les peuples infidèles au milieu desquels coule *l'Euphrate* n'aient auparavant souffert quelque révolution fâcheuse qui les mettra hors d'état de former seuls une entreprise aussi hardie que celle des Chaldéens contre les enfants de Juda et contre Jérusalem. D'ailleurs, dans la Dissertation sur les prophéties de Balaam, nous avons fait remarquer, ce que l'histoire a exactement vérifié, que les Assyriens, qui avaient subjugué les dix tribus schismatiques, devaient être eux-mêmes assujétis par les Chaldéens avant que les Chaldéens se portassent jusqu'à sur les Hébreux : *Superabunt Assyrios, vastabuntque Hebræos ;* nous avons fait remarquer que Balaam, en disant cela, parlait en parabole : *Assumptâ parabolâ, locutus est ;* qu'en suivant l'enchaînement de toutes les parties de cette *parabole*, les Assyriens qui ont subjugué les dix tribus schismatiques peuvent représenter les Mahométans qui ont subjugué les schismatiques grecs ; d'où il y a lieu de conclure que vraisemblablement les Mahométans tomberont eux-mêmes sous la puissance d'un peuple qui viendra de plus loin. On risquerait encore de se méprendre, si l'on en concluait que cette grande armée viendra du Nord ; car on vient de voir que saint Jean dit bien expressément qu'elle partira du fond de l'Orient : *ab ortu solis ;* nous avons vu que le texte hébreu de la prophétie de Balaam s'accorde parfaitement avec cette parole de saint Jean, en disant que cette armée qui subjuguera d'abord les Assyriens et ensuite les Hébreux viendra de la région des Kithéens : *de regione Kithæorum ;* sur quoi nous avons fait remarquer que dans le premier sens de la parabole ce nom ne peut convenir que très-imparfaitement aux Chaldéens, aux Grecs et aux Romains ; mais que dans le second sens il peut désigner par leur propre nom les peuples mêmes du Kithaï, l'une des principales provinces de la Chine, celle-là même où est le centre de l'empire des Chinois, dont l'habitation est bien réellement au fond de l'Orient. Il y a donc lieu de présumer que c'est de là que partira cette grande armée qui, selon saint Jean, doit un jour traverser l'Euphrate, et dont les ravages seront l'époque du second malheur décrit par saint Jean et par Joël : *A, a, a, diei!*

XII. En quoi consiste le nouvel accomplissement des promesses dans ce troisième sens. Avénement des deux témoins dont parle S. Jean. Conversion des Juifs et d'une multitude innombrable de gentils. Quel sera, dans ce troisième sens, le docteur de justice.

Mais c'est après ces ravages terribles que saint Jean voit enfin paraître *les deux témoins* que Dieu a promis d'envoyer un jour sur la terre, Élie pour ramener les Juifs à la foi de leurs pères, Hénoch pour prêcher la pénitence aux gentils. C'est donc véritablement alors que les promesses contenues dans le second chapitre de Joël recevront un nouvel accomplissement dans la conversion des Juifs, qui seront alors ramenés à Jésus-Christ et à son Église, et dans celle d'une multitude innombrable de gentils de toutes nations, qui seront amenés à Jésus-Christ et à son Église, soit par la prédication d'Hénoch, soit par celle des Juifs convertis. C'est ce que l'abbé Joubert a parfaitement bien compris. Mais quel sera alors le *docteur de justice* que Dieu donnera aux enfants de Sion? L'abbé Joubert pense que ce sera Jésus-Christ même qui se rapprochera des hommes, les enseignera, leur communiquera la vérité et la grâce, dont il est la plénitude. Mais nous doutons fort que cette interprétation soit parfaitement juste. Lui-même en a senti le faible, lorsque plus loin il dit : « La promesse du « *docteur de la justice* est bien énergiquement rendue « par la venue de Jésus-Christ, paraissant lui-même « en personne par son incarnation. Ce trait a-t-il la « même vivacité quand on le réduit au seul avène- « ment de Jésus-Christ par sa grâce? C'est à quoi « néanmoins on est réduit dans le troisième sens que « nous venons d'exposer. » C'est à quoi on est réduit, lorsque d'un côté on suppose qu'en effet c'est Jésus-Christ, et que néanmoins on ne veut pas accorder aux judaïsants que ce sera Jésus-Christ paraissant lui-même en personne sur la terre comme dans son premier avénement. Mais c'est déjà trop accorder aux judaïsants que de convenir avec eux que ce sera Jésus-Christ ; car, comme cet avénement de grâce ne répond que fort imparfaitement aux expressions de la promesse tout autrement vérifiée dans le premier

avénement de Jésus-Christ, ils en concluront qu'il s'agit ici d'un second avénement tout semblable au premier, avec cette seule différence que Jésus-Christ, dans le premier, est venu pour souffrir et mourir; au lieu que, dans le second, il viendra pour vaincre et régner; car voilà leur système. Mais nous leur répondons avec l'abbé Joubert que Jésus-Christ ne viendra d'une manière sensible qu'à la fin des siècles pour juger dans l'éclat de sa gloire les vivants et les morts : *Et iterùm venturus est cum gloriâ judicare vivos et mortuos.* Nous leur disons avec l'abbé Joubert que quiconque, avant ce jour-là, osera dire : *Le Christ est ici*, ou *il est là*, est un imposteur et un séducteur qui ne méritera pas d'être écouté; que quiconque avant ce jour-là osera dire sur la terre : *Je suis le Christ*, et je viens régner ici-bas, est un Antechrist digne d'anathème. Nous dirons avec l'abbé Joubert que si, avant ce dernier jour, Jésus-Christ doit venir et nous être donné, ce n'est que par l'effusion de sa grâce dans nos cœurs. Et parce qu'en ce sens il ne cesse de nous être donné et de demeurer au milieu de nous, conformément à sa promesse, nous pensons que ce n'est point à lui que l'on peut appliquer dans ce *troisième sens* ce qui est dit du *docteur de justice;* que si, dans le *premier sens*, ce *docteur de justice* a pu s'entendre d'Esdras, qui fut véritablement un *docteur de justice* pour les Juifs revenus de leur captivité, on peut bien, dans le *troisième sens*, l'entendre du prophète Élie, qui sera véritablement alors donné de Dieu aux enfants de Sion, et qui sera véritablement pour eux un *docteur de justice*, représentant Jésus-Christ, le vrai *docteur de justice*, dont il sera l'envoyé. C'est donc vraiment alors que Dieu fera descendre sur les enfants de Sion, c'est-à-dire, sur les enfants de l'Église, une *pluie* de grâce et de bénédiction comme au commencement : *sicut in principio.* C'est alors qu'il renouvellera les merveilles de l'établissement de l'Église, en lui donnant une prodigieuse fécondité. Le froment se multipliera dans la personne des fidèles, dont le nombre augmentera prodigieusement : le vin et l'huile couleront des pressoirs en abondance comme au commencement; le nombre des martyrs se multipliera sous la violente persécution qui alors deviendra universelle et aussi cruelle que celle des premiers siècles. Ce qui a pu donner lieu à l'abbé Joubert de méconnaître, dans ce *docteur de justice*, le prophète Élie, dont l'avénement sera suivi de toutes ces merveilles, c'est qu'il avait cru reconnaître la voix de sa prédication dans le son de cette *trompette* qui retentit *dans Sion* au milieu de la grande crise du second malheur. Mais cette voix sera celle des pasteurs mêmes de l'Église; voix qui déjà se fait entendre au milieu de nous pour nous exhorter à prévenir ce malheur; ce n'est point au milieu de cette crise que saint Jean nous montre l'avénement des *deux témoins;* c'est après que le jour terrible de cette crise est passé, et lorsque le moment approche où le troisième et dernier malheur doit éclater. Élie ne viendra point avant le second malheur; et ceux qui de nos jours ont cru et croient encore qu'Élie va paraître se méprennent totalement, puisque saint Jean nous montre clairement que ce prophète ne paraîtra qu'après que ce second malheur aura éclaté, et lorsque les suites fâcheuses de ce malheur seront près de leur fin. Alors Dieu répandra de nouveau, *comme au commencement*, son Esprit sur toute chair, sur les Juifs et sur les gentils. Alors il fera éclater dans le ciel et sur la terre les prodiges étonnants que Jésus-Christ même nous a annoncés comme les présages de son dernier avénement. *Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive.*

XIII. Quel sera, dans ce troisième sens, le grand et terrible jour du Seigneur. Quels seront alors les ennemis sur lesquels Dieu fera éclater son jugement.

Quel sera ce *jour grand et terrible?* Il est assez évident que ce sera celui qui est décrit au chapitre suivant, et conséquemment celui où *Dieu rassemblera toutes les nations pour les juger;* le jour du dernier jugement. Les Pères et les interprètes l'entendent communément ainsi. Mais l'abbé Joubert se persuade que ce *grand et terrible jour* sera encore bien éloigné; qu'il y aura un long intervalle entre la conversion des Juifs et le dernier jugement; que c'est dans cet intervalle qu'il faut placer la longue paix du *règne de mille ans* dont parle saint Jean; que néanmoins entre la conversion des Juifs et cette heureuse paix il y aura un *jugement* que Dieu exercera contre les ennemis de son Église, à peu près tel que celui qu'il a déjà exercé au temps de Constantin; il exterminera les persécuteurs, et l'Église jouira de la paix, mais d'une paix plus parfaite et plus longue que celle dont elle a joui depuis Constantin. Jésus-Christ cependant ne viendra point alors régner visiblement sur la terre; les apôtres ni les martyrs ne ressusciteront point pour régner avec lui; mais il y régnera dans la personne des princes chrétiens, et tous les rois de la terre le seront; et cette heureuse paix durera *mille ans;* après quoi les maux recommenceront et amèneront enfin la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles. Voilà ce que l'abbé Joubert croyait voir dans les prophéties, ce que quelques autres croient y voir comme lui, et ce qu'il désirait fort que j'y visse avec lui. Mais nous avouons que sur tout cela nous nous en tenons au sentiment commun des saints Pères qui n'ont rien vu de tout cela, et qui ont vu le contraire de tout cela. Nous nous en tenons au sentiment de saint Jérôme, qui avouait que quelques anciens avaient cru voir en effet tout cela dans les prophètes, mais qui néanmoins soutenait constamment que tout cela n'était qu'illusion, qu'un tissu d'opinions, non seulement fausses, mais dangereuses, qui n'étaient capables que de favoriser les erreurs encore plus dangereuses des Juifs et des judaïsants grossiers et charnels.

Nous nous en tenons au sentiment de la plupart des saints docteurs et des interprètes les plus éclairés et les plus judicieux, qui n'ont vu d'autre *jour grand et terrible* après la conversion des Juifs que le jour du dernier jugement; nous nous en tenons au témoignage

de saint Jean qui, après nous avoir montré la prédication, la mort, la résurrection et l'ascension des *deux témoins*, dont l'un sera certainement Élie, ajoute : « Le second malheur est passé, et le troisième viendra bientôt : *Væ secundum abiit : et ecce væ tertium veniet citò.* » Et quel est ce *troisième* et dernier *malheur?* Saint Jean nous a avertis que ce malheur éclaterait au son de la *septième* et dernière *trompette.* Cette trompette sonne; et les vingt-quatre vieillards qui environnent le trône de Dieu s'écrient : « Nous vous rendons grâces, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez et qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne; les nations se sont irritées, et le temps de votre colère est arrivé, le temps de juger les morts : ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI; de donner la récompense aux prophètes vos serviteurs, et aux saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre : ET EXTERMINANDI EOS QUI CORRUPERUNT TERRAM. » Il est donc bien certain que ce *troisième* et dernier *malheur* est l'anathème qui doit *exterminer* tous *les méchants* au *grand et terrible jour* où *les morts* doivent être *jugés.* Nous nous en tenons là; et nous regardons comme certain que le *troisième* et dernier *malheur* annoncé par saint Jean et par Joël, est ce *jugement* terrible. Nous n'ignorons pas tous les efforts que l'on fait pour éluder la force de ce témoignage de saint Jean, jusqu'à changer dans nos versions vulgaires les expressions du texte; mais nous disons que tous ces efforts mêmes prouvent que le texte dit évidemment plus que ce qu'on veut lui faire dire.

XIV. La prophétie de Joël est-elle susceptible d'un quatrième sens? Les promesses des prophètes prouvent-elles qu'il s'écoulera une suite de générations entre la conversion des Juifs et la fin des siècles?

« S'il était vrai, dit l'abbé Joubert, que la conversion des Juifs dût être le prélude prochain du jugement dernier, il faudrait absolument retrancher le quatrième sens que nous apercevons dans la prophétie de Joël. » Voilà un aveu formel qui bientôt nous dispensera d'entrer dans l'examen de ce quatrième sens, lorsque nous aurons répondu aux objections que nous opposent ceux qui prétendent montrer qu'en effet il y aura un long intervalle entre la conversion des Juifs et le jugement dernier.

« D'habiles interprètes, en méditant les Ecritures sur le rappel des Juifs, ont cru, continue l'abbé Joubert, qu'il n'était pas possible de borner à un petit nombre d'années les promesses qui leur sont faites, de *posséder de race en race et de génération en génération l'Esprit du Seigneur; de connaître le Seigneur leur Dieu dans tous les temps;* et *d'être heureux, eux et leurs enfants après eux*; en sorte que le Tout-Puissant *ne cessera de leur faire du bien :* NON DESINAM EIS BENEFACERE. Ces promesses et une multitude d'autres qu'il serait trop long d'insérer ici, annoncent un cours non interrompu de bénédictions, et ne s'accordent point avec le court espace de temps auquel on restreint *communément* la réunion des Juifs à l'Eglise. » Nous prenons acte de ce *communément;* il est donc bien vrai que l'opinion que nous soutenons ici est l'opinion *commune.* Nous ne faisons donc ici que soutenir ce que l'on croit *communément.*

Qu'oppose-t-on à cette opinion commune? le sentiment de quelques *habiles interprètes* qui ont médité les Écritures sur le rappel des Juifs. On nomme en note, au bas de la page, *MM. Duguet et d'Asfeld.* Un troisième qui n'est point nommé, parce qu'il vivait encore alors, est *M. d'Ettemare.* Nous sommes bien loin de les croire infaillibles, et sur ce point, comme sur bien d'autres beaucoup plus importants, ils se sont mépris. Il est fâcheux pour eux que le sentiment qu'ils ont soutenu ne puisse pas remonter plus haut qu'eux sans avoisiner le système de ces judaïsants que saint Jérôme ne cesse de combattre. Il faut avouer que ces habiles interprètes ne donnaient pas dans les excès de ces judaïsants : mais en rejetant ce qu'il y avait de plus grossier et de plus charnel dans les idées des *anciens millénaires*, ils en ont retenu ce qui leur a paru plus compatible avec les dogmes de la foi et les maximes de l'Evangile : ils ont ainsi favorisé ceux que l'on appelle *nouveaux millénaires*, dont les idées sont plus ou moins fausses, plus ou moins dangereuses, selon qu'ils approchent plus ou moins de ces millénaires anciens, combattu par saint Jérôme, qui assurément ne favorise pas plus les derniers que les premiers. Il faut opter; la méprise est ici, ou du côté de saint Jérôme et de la multitude des saints docteurs et des plus savants interprètes qui ont pensé comme lui, ou elle est du côté de ces trois habiles interprètes dont l'abbé Joubert a cru pouvoir suivre le sentiment, quoique en ce point ils s'écartassent visiblement de l'opinion commune. On se rassure en considérant que le point dont il s'agit n'intéresse pas la foi; mais il est toujours fâcheux de s'écarter du vrai, même en ce qui ne concerne pas la foi.

On prétend que l'opinion nouvelle de ces interprètes habiles est fondée sur les *promesses faites aux Juifs pour eux et pour leurs enfants après eux* dans une longue suite de générations. Nous répondons avec saint Jérôme que ces *promesses* regardent moins les Juifs que les chrétiens, c'est-à-dire, *l'Eglise même de Jésus-Christ;* que ces promesses ont eu un *premier accomplissement* dans l'établissement de l'Eglise; et qu'en ce qui concerne cette *suite de générations*, ces promesses continuent de s'accomplir dans l'Eglise au milieu de laquelle Jésus-Christ demeure et demeurera selon sa promesse jusqu'à la fin des siècles; que ces promesses recevront un *accomplissement* plus parfait et plus étendu à *la fin des siècles*, dans la conversion des Juifs et d'une multitude innombrable de gentils; mais qu'en ce qui concerne une *suite de générations*, il n'y a point de nouvel accomplissement à attendre, parce qu'alors le monde venant finir, les générations ne se succéderont plus, mais subsisteront éternellement telles qu'elles auront été trouvées dans le dernier jour.

On nous objecte que Dieu promet aux Juifs de leur rendre les effets de son amour et de sa bienveillance, de manière qu'il ne cessera plus de leur faire du bien : *Et non desinam eis benefacere ;* ce qui annonce, dit-on, un cours non interrompu de bénédictions, et ne s'accorde nullement avec un court espace de temps. Nous répondons que cette *promesse* comme les autres regarde les chrétiens, *l'Eglise même de Jésus-Christ ;* que les Juifs n'auront part à cette promesse que quand ils seront devenus chrétiens ; et qu'alors l'effet de cette promesse ne se trouvera, ni à un court espace de temps, ni même à une longue suite de siècles, mais s'étendra dans toute l'éternité, où les bienfaits de Dieu sur les élus n'auront point de fin : *Et non desinam eis benefacere.*

XV. Les Juifs rétablis sur leur propre tige dont ils ont été retranchés, n'y resteront-ils que peu de temps ? Leur affermissement sur cette tige sainte prouve-t-il que la fin du monde sera fort éloignée?

« Il est sans vraisemblance, continue l'abbé Joubert, « que les branches sauvages ayant joui du privilége « d'être sur l'olivier pendant dix-sept cents ans au « moins, les naturelles n'y soient que trois ans et demi « ou environ. Si cela était, la condition des branches « naturelles serait fort inférieure à celle des branches « sauvages. » Mais nous ne prétendons nullement que les branches naturelles rétablies sur leur propre tige ne doivent y rester que trois ans et demi ou environ ; nous espérons et nous croyons qu'elles y resteront éternellement, conformément à cette promesse même que nous leur appliquons volontiers en ce sens : *Et non desinam eis benefacere.* Lorsque les branches sauvages ont été mises sur l'olivier franc, c'était avec la menace d'en être retranchées, si elles dégénéraient de l'état où la bonté de Dieu les avait mises. Plusieurs de ces branches ont en effet dégénéré, et elles ont été en effet retranchées ; mais lorsque les branches naturelles seront entées de nouveau sur leur propre tige, ce sera avec la promesse de n'en être plus retranchées ; parce que Dieu bientôt après les introduira dans le séjour de l'éternelle félicité : *Et non desinam eis benefacere.*

XVI. Les mauvaises suites que doit avoir sur la terre la conversion des Juifs prouvent-elles que la fin des siècles sera fort éloignée?

« Mais enfin, continue l'abbé Joubert, l'Écriture « promet la vocation des peuples infidèles qui doivent « tous venir adorer le Seigneur, et être *enrichis*, comme « le dit l'Apôtre, par le moyen des Juifs. Comment « cette conversion des nations que nous voyons plon- « gées dans les ténèbres de l'idolâtrie, du mahomé- « tisme, ou des autres superstitions, pourrait-elle être « opérée en très-peu d'années, et finir de même ? « Comment le monde ressuscité avec les Juifs (*assum- « ptio eorum vita ex mortuis*) passerait-il par une chute « rapide au dépérissement général de la foi que « le Fils de l'homme doit trouver à son dernier avé- « nement ? » Nous ne prétendons nullement que ce dépérissement général de la foi dans l'univers doive être l'effet d'une chute rapide de la part de ces nouveaux convertis ; mais nous pensons avec toute la tradition que ce sera l'effet de ce long dépérissement qui s'opère successivement depuis tant de siècles, et qui fait aujourd'hui même tant de progrès. Nous pensons que c'est ce qui s'élèvera alors dans tout l'univers, et qui moissonnera ces néophytes en les envoyant au ciel pour y recevoir la récompense de leur foi qu'ils auront scellée de leur propre sang. Car lorsque l'épée des persécuteurs aura ainsi moissonné la nombreuse assemblée des fidèles dans tout l'univers, où trouvera-t-on encore de la foi ? Quant au temps nécessaire pour former sur la terre cette prodigieuse multitude de fidèles, nous croyons que Dieu est assez puissant pour opérer cette merveille en peu d'années. Si les *douze apôtres* ont bien pu en moins de quarante années répandre la foi dans toutes les nations alors connues ; si saint *Pierre* a bien pu en deux prédications convertir huit mille hommes ; que ne pourront pas faire en peu d'années les *cent quarante-quatre mille Israélites des douze tribus d'Israël* qui auront alors embrassé la foi ? Partout où ils se trouveront, partout où ils se répandront, ils rendront témoignage à Jésus-Christ ; et leur parole aussi féconde que celle des premiers disciples de notre Sauveur enfantera une multitude de fidèles de toute nation et dans tout l'univers ; faudra-t-il pour cela beaucoup d'années ? Jugeons de ce que Dieu pourra faire, par les merveilles qu'il a déjà faites, et nous comprendrons que celle-ci n'excède point les bornes de sa puissance. Et d'ailleurs qui sommes-nous pour oser mettre des bornes à sa puissance ?

XVII. Liaison intime des quatre grands événements qui doivent terminer la durée des siècles ; la mission d'Elie, la conversion future des Juifs, la persécution de l'antechrist, le dernier avénement de Jésus-Christ. Témoignage de S. Augustin sur ce point.

Ce qui est certain, c'est que S. Jean nous montre une liaison intime entre la consommation du *second malheur*, et l'éclat du *troisième ;* ce qui est certain, c'est que S. Jean nous montre une liaison intime entre la persécution qui met le comble au *second malheur*, et l'éclat terrible du *troisième* et dernier *malheur* dans l'anathème éternel dont Jésus-Christ frappera les méchants au grand jour où il viendra *juger les morts, récompenser les saints, et exterminer ceux qui auront corrompu la terre.* Voilà ce que les saints docteurs et les interprètes les plus éclairés ont vu et ils en ont conclu que cette persécution est celle de l'Antechrist que Jésus-Christ exterminera par l'éclat de sa présence dans son dernier avénement ; ils en ont conclu que *les deux témoins* qui meurent dans cette persécution seront les précurseurs de son dernier avénement ; ils en ont conclu qu'il y aura une liaison intime entre la mission d'Elie et d'Hénoch marqués par ces *deux témoins* et le dernier avénement de Jésus-Christ ; ils en ont conclu qu'il y aura

une liaison intime entre *la mission d'Elie*, par qui les Juifs doivent être convertis, *la conversion des Juifs* par le ministère d'Élie, *la persécution de l'antechrist*, par qui ces deux prophètes Elie et Hénoch seront mis à mort, et enfin *le dernier avénement de Jésus-Christ* par qui les morts seront jugés, les saints récompensés et les méchants exterminés avec l'antechrist qui sera devenu leur chef. Voilà, dit S. Augustin, ce que nous avons appris devoir arriver aux approches de ce dernier jugement : *Circa illud judicium has res didicimus esse venturas : Eliam Thesbitem, fidem Judæorum, antichristum persecuturum, Christum venturum.* Voilà l'opinion *commune* également fondée sur le témoignage de *l'Ecriture* et de *la tradition.* Tenons-nous-en là : *State, et tenete traditiones quas didicitis.*

XVIII. La prophétie du chap. 3 s'étend jusqu'au jugement dernier, et à l'éternelle félicité des élus. Ce dernier accomplissement appartient au troisième sens et en fait partie.

Cela posé, le quatrième sens présenté par l'abbé Joubert s'écroule de lui-même ; car c'est ce que cet interprète même reconnaît en disant : « S'il était vrai « que la conversion des Juifs dût être le prélude pro- « chain du jugement dernier, il faudrait absolument « retrancher le quatrième sens que nous apercevons « dans la prophétie de Joël. » Ou plutôt il faut réunir ce que l'abbé Joubert a divisé ; il faut rendre au *troisième sens* ce qu'il avait renvoyé au *quatrième ;* car nous avons vu que dans le *troisième sens* il supposait que le *jugement* annoncé dans le chapitre 3 serait un jugement particulier contre ceux qui auraient persécuté les Juifs convertis, et cette multitude de nouveaux fidèles que la grâce de Jésus-Christ formera alors dans toutes les nations de l'univers ; et qu'ensuite l'Église jouirait d'une longue paix, marquée par les *mille ans* dont parle saint Jean. Dans le *quatrième sens* qu'il attribuait à la prophétie, il supposait qu'après cette longue paix, le mystère d'iniquité recommencerait ; que de nouveaux *insectes* ravageraient la vigne du Seigneur ; qu'une nouvelle *armée* d'ennemis spirituels viendrait attaquer le peuple du Seigneur, qu'alors *Hénoch* viendrait prêcher la pénitence aux nations ; et que tous ces événements se termineraient à la fin du monde, au *jugement dernier*, à la consommation de l'Église dans la gloire. Ainsi dans ce *quatrième sens* il reconnaît que le *jugement* annoncé dans le chapitre 3 est bien en effet *le jugement dernier*, et que les promesses qui y sont faites à Jérusalem et à Juda regardent *la félicité des élus dans l'éternité.* « Alors, dit-il, « finira entièrement et pour toujours *la captivité de Jé- « rusalem*, cette ville *sainte*, et *les étrangers ne passe- « ront plus désormais au milieu d'elle. Le peuple de Dieu « ne sera jamais plus confondu.* Promesse excellente, « dit-il, et qui ne peut être parfaitement accomplie « que dans la gloire de l'éternité. » Il est donc vrai qu'il faut aller jusque-là pour avoir l'entier accomplissement de la prophétie de Joël. Mais ceci appartient au *troisième sens*, parce que ceci est inséparable de la mission d'Elie et de la conversion des Juifs reconnues par l'abbé Joubert dans le *troisième sens*, et la persécution qu'il a lui-même aussi reconnue dans ce *troisième sens* n'est autre chose que la persécution même de l'antechrist, par qui les *deux témoins* doivent être mis à mort, et qui sera lui-même exterminé par l'éclat du *dernier avénement de Jésus-Christ*, en sorte qu'*Elie* et *Hénoch* séparés par cet interprète qui a placé l'un dans le *troisième sens*, et l'autre dans le *quatrième*, doivent être réunis dans le *troisième*, comme étant les deux prophètes que la tradition a reconnus dans la personne des *deux témoins* marqués par saint Jean. Ou plutôt dans ce *troisième sens*, on ne voit qu'un seul *docteur de justice*, qui sera particulièrement Elie envoyé pour rappeler les Juifs ; mais saint Jean nous découvre que ce prophète ne sera pas seul ; qu'avec lui en paraîtra un second qui sera Hénoch, envoyé pour prêcher la pénitence aux gentils, en sorte que chacun de ces prophètes ayant reçu de Dieu une mission particulière, l'un relativement aux Juifs, l'autre relativement aux gentils, il n'est pas étonnant qu'un seul se trouve marqué dans la prophétie de Joël, qui d'ailleurs, renfermant plusieurs sens, ne pouvait désigner qu'un seul *docteur de justice* dans le dernier sens comme dans les deux premiers.

XIX. Remarques sur le v. 20 : « *Judæa in æternum habitabitur, et Jerusalem in generationem et generationem.* » *Que signifient ici la Judée et Jérusalem ? Comment les deux promesses se trouveront-elles accomplies ? Témoignage de saint Jérôme sur ce texte.*

Mais ne dissimulons point une objection qui peut s'élever du v. 20 de ce dernier chapitre. On y lit dans la Vulgate ces mots : *Judæa in æternum habitabitur, et Jerusalem in generationem et generationem ;* l'hébreu plus littéralement : *Juda in æternum sedebit*, mais toujours *et Jerusalem in generationem et generationem*, ce qui paraît signifier : « La Judée sera habitée (ou la maison de Juda subsistera) éternellement ; et Jérusalem de race en race. » Quelle est cette *Jérusalem*, quelle est cette *Judée*, cette maison de Juda ? Nous soutenons avec saint Jérôme que c'est *l'Eglise même de Jésus-Christ*, laquelle, dans l'éternité, ne sera plus exposée à aucune violence ; il n'y aura plus là d'ennemis qui viennent lui enlever ses enfants, pour les emmener captifs et les disperser au milieu des nations infidèles. Tous ses enfants seront réunis dans son sein ? ils y habiteront, ils y subsisteront éternellement : *Judæa in æternum habitabitur :* ou, selon l'hébreu, *Juda in æternum sedebit.* Mais que ferons-nous de cette autre parole : *Et Jerusalem in generationem et generationem*, puisque dans l'éternité il n'y aura plus de génération successive ? Nous répondrons premièrement que les prophéties de Joël étant susceptibles de trois sens différents, cette parole n'est applicable qu'aux deux premiers sens, de même que la phrase précédente n'est applicable qu'aux deux derniers ; car il est visible que la Judée, repeuplée par les Juifs au retour de la captivité, ne devait pas être éternellement par eux habitée ; que la maison de Juda ne devait pas y demeurer éternellement, puisque cette

région a été depuis ravagée par les Romains, et tout son peuple chassé et dispersé parmi les nations. Mais l'Église de Jésus-Christ sera *éternellement habitée*, elle subsistera éternellement; il y aura toujours sur la terre une société visible d'hommes fidèles faisant profession d'appartenir à Jésus-Christ; et cette société indéfectible sur la terre passe successivement au ciel, et habitera éternellement avec Jésus-Christ dans la terre des vivants, dans le séjour de l'immortalité : *Judæa in æternum habitabitur : Juda in æternum sedebit.* La promesse qui suppose une succession de race en race, *de génération en génération*, n'est applicable qu'aux deux premiers sens, et ne peut convenir au troisième. Jérusalem, rebâtie par les Juifs au retour de la captivité, devait subsister et être habitée de race en race jusqu'au temps du Messie, jusqu'à ce que par le déicide dont elle s'est rendue coupable en la personne de Jésus-Christ, elle eût mérité d'être détruite, et tous ses enfants bannis et dispersés. L'Église de Jésus-Christ, qui est elle-même la vraie *Jérusalem*, toujours pure et toujours sainte, sera *habitée et subsistera de race en race*, et *de génération en génération*, jusqu'à la consommation des siècles; elle ne cessera jamais d'être subsistante et visible dans une société d'hommes fidèles faisant profession d'appartenir à Jésus-Christ : *Et Jerusalem in generationem et generationem.* Et après la consommation des siècles elle continuera de subsister, non pas *de génération en génération*, puisqu'il n'y aura plus de générations successives; mais elle subsistera éternellement. Nous répondrons secondement avec saint Jérôme qu'au reste cette parole même, *in generationem et generationem*, pourrait être susceptible d'un sens qui conviendrait à ce troisième accomplissement; qu'elle pourrait marquer une *double génération*, ou deux races distinctives, qui habiteront éternellement la Jérusalem céleste : l'Église de Jésus-Christ; l'une est *la race des Juifs*, et l'autre *la race des gentils* : car voici son commentaire sur ce texte : *Non utique hæc Judæa in æternum habitabitur, quam videmus esse desertam : non ista Jerusalem, cujus ruinas cernimus : sed illa Judæa, cujus filiæ exultaverunt et lætatæ sunt in omnibus judiciis Domini : et de quâ in fine quinquagesimi psalmi legimus* : Benigne fac Domine, in bonâ voluntate tuâ, Sion, ut ædificentur muri Jerusalem. *In hâc provinciâ confessionis et gloriæ, et in hâc urbe in quâ pax Domini cernitur, erit æterna habitatio : non in unam, vel in tres, aut plures generationes, sed* in generationem et generationem, *hoc est, in duas generationes eorum qui de Judæis et de gentibus crediderunt.* Ainsi il faut opter, en reconnaissant que voilà l'unique signification de cette parole relativement *au troisième sens*, ou que cette parole prise dans la première signification n'est applicable qu'*aux deux premiers sens*, ce qui ne doit point étonner, puisque dans le même verset le mot *in æternum* ne peut convenir *au premier sens*, et n'est applicable qu'*aux deux derniers*. Telle est la nature de ces prophéties susceptibles de plusieurs sens; certains traits ne conviennent qu'*aux premiers sens*, tandis que d'autres ne conviennent qu'*aux derniers*.

L'abbé Joubert semble avoir négligé ou méconnu l'objection à laquelle nous venons de répondre; il prend même dans une autre sens l'interprétation de saint Jérôme; et il faut avouer qu'il s'est apparemment glissé ici dans le commentaire de saint Jérôme quelques fautes de copistes qui en obscurcissent le sens. On y lit un mélange d'ablatifs et d'accusatifs, c'est-à-dire, d'abord dans sa version latine faite sur l'hébreu : *in generatione et generationem*, et de même dans la version du grec des Septante : *in generatione et generationem*. Ensuite dans son commentaire selon l'édition des Bénédictins : *Non in unam, vel in tres, aut plures generationes, sed in* generatione et generationem, *hoc est in duabus generationibus, eorum qui de Judæis et de gentibus crediderunt.* L'abbé Joubert rend donc ainsi le commentaire de saint Jérôme : « Nous « croyons une Judée déserte, et une Jérusalem ruinée; « mais il y a un pays de Juda, dont les filles se ré- « jouissent à la vue des jugements de Dieu. C'est dans « cette terre de la louange du Seigneur et dans la ville « où l'on goûte la paix, qu'il y aura des habitants « dont la succession s'étendra *d'une génération à une* « *autre*, de la génération des Juifs à celle des gentils. » Le même interprète ajoute : « Ce commentaire de « saint Jérôme, qui découvre ici les prérogatives de « l'Église, est sans doute très-supérieur à celui de « Grotius, qui se contente de dire que *la Judée sera* « *habitée éternellement*, c'est-à-dire, *longtemps*, et que « *Jérusalem* subsistera *de race en race*, c'est-à-dire, « *pendant quelques siècles.* »

L'abbé Joubert s'élève ici très-judicieusement contre la faible interprétation de Grotius, qui borne la prophétie à un premier sens au-delà duquel elle conduit assez visiblement; mais il restreint encore lui-même l'interprétation du texte et le commentaire de saint Jérôme, lorsqu'il réduit la promesse à *étendre d'une génération à une autre* la succession des habitants de la Jérusalem spirituelle, c'est-à-dire, *de la génération des Juifs à celle des gentils.* Si la promesse se bornait là, son accomplissement se terminerait au temps des Apôtres et de leurs premiers disciples, lorsque l'Évangile passa *de la génération des Juifs à celle des gentils.* Mais le texte parle ici de l'éternité : *in æternum*; et saint Jérôme l'entend bien ainsi : *In hâc provinciâ confessionis et gloriæ, et in hâc urbe in quâ pax Domini cernitur, erit æterna habitatio* : ce n'est donc point de deux générations successives, mais de deux générations collatérales qu'il parle, lorsqu'il dit : *Non in unam, vel in tres, aut plures generationes, sed in generatione et generationem, hoc est in duabus generationibus, eorum qui de Judæis et de gentibus crediderunt*, comme on lit dans l'édition des Bénédictins. Ou plutôt notre Vulgate, qui n'est autre que la version même de saint Jérôme, porte très-bien, *in generationem et generationem*, exprimés l'un et l'autre par l'accusatif; l'hébreu n'y met point de différence; la version des Septante a souffert de la main des copistes; mais on y trouve néanmoins l'accusatif, *in generationes generationum*; et

il y a grande apparence que saint Jérôme lisait également l'accusatif *in generationem et generationem*, puisqu'il dit, *non in unam, vel in tres aut plures generationes*; donc il continuait sans doute par l'accusatif, *sed generationem et generationem, hoc est, in duas generationes, eorum qui de Judæis et de gentibus crediderunt.* En un mot, de quelque manière qu'on veuille lire, puisqu'il s'agit ici de l'éternité, il paraît bien que la pensée de saint Jérôme n'est pas que l'habitation de Jérusalem, même de la Jérusalem spirituelle, passera des Juifs aux gentils, ce qui est fait, mais qu'elle sera éternellement commune aux Juifs et aux gentils : *Et Judæa in æternum habitabitur, et Jerusalem in generationem et generationem.*

XX. Récapitulation et conclusion.

Quoi qu'il en soit du commentaire de saint Jérôme sur ce texte, l'opinion commune est que le troisième chapitre de Joël nous conduit au jugement dernier et à l'éternelle félicité des élus; que les promesses du chapitre second regardent le temps de Jésus-Christ; mais de manière que de son premier avénement nous sommes conduits au dernier, spécialement annoncé dans le chapitre 3; qu'enfin les deux premiers malheurs décrits dans les deux premiers chapitres peuvent avoir eu un effet réel et sensible sur les Juifs avant Jésus-Christ; mais de façon néanmoins que Jésus-Christ est venu réparer les maux spirituels dont ces maux sensibles étaient l'image. Voilà donc les principaux fondements des *trois sens* que l'on peut remarquer dans la prophétie de Joël. Le *premier sens* s'étend depuis les jours de Joël jusqu'aux temps qui ont suivi le retour de la captivité; mais dans ce premier sens l'accomplissement des promesses est très-imparfait, et leur magnificence réclame visiblement un second sens. Le *second sens*, beaucoup plus étendu, peut remonter jusqu'aux temps qui suivirent l'alliance que Dieu fit avec les Juifs dans le désert; et de là il s'étendra jusqu'aux temps qui ont suivi la nouvelle alliance que Dieu a faite avec les hommes par Jésus-Christ. Ce second sens offre un accomplissement plus parfait à l'égard des promesses; mais l'étendue des promesses et même des menaces réclame encore un troisième sens. Ce *troisième sens* peut embrasser les temps qui se sont écoulés depuis le triomphe de l'Église sous Constantin jusqu'à nos jours, et de là jusqu'à la consommation des siècles, jusque dans l'éternité, dans laquelle seule toutes les promesses trouveront leur dernier et entier accomplissement.

Telle est la fécondité du sens prophétique; mais ce qu'il est ici bien important de remarquer, c'est que du parallèle des *trois malheurs* annoncés par saint Jean avec les *trois malheurs* décrits par Joël, il résulte que la *captivité de Babylone*, qui est le second des trois malheurs marqués par Joël, est l'image et le symbole du second des trois malheurs annoncés par saint Jean; car, comme la captivité de Babylone est le grand objet auquel se rapportent la plupart des prophéties des grands et des petits prophètes, si l'on sait bien distinguer les divers sens de la prophétie de Joël, on parviendra bien plus facilement à discerner les divers sens de toutes les prophéties qui y répondent. Voilà ce qui peut donner lieu de dire que la prophétie de Joël est vraiment comme un miroir qui, exposé aux traits lumineux que lui envoient les divines Écritures du nouveau Testament, les réfléchit sur le corps entier des prophéties de l'ancien Testament, et y répand de plus en plus la lumière. *Qui legit intelligat.*

IN JOELEM

COMMENTARIUM.

(AUCTORE CALMET.)

CAPUT PRIMUM.

1. Verbum Domini, quod factum est ad Joel, filium Phathuel.

2. Audite hoc, senes : et auribus percipite, omnes habitatores terræ : si factum est istud in diebus vestris, aut in diebus patrum vestrorum?

3. Super hoc filiis vestris narrate : et filii vestri filiis suis, et filii eorum generationi alteræ.

4. Residuum erucæ comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo.

5. Expergiscimini, ebrii, et flete : et ululate, omnes qui bibitis vinum in dulcedine : quoniam periit ab ore vestro.

CHAPITRE PREMIER.

1. Parole du Seigneur adressée à Joël, fils de Phathuel.

2. Écoutez ceci, vieillards; et vous, habitants de la terre, prêtez tous l'oreille : s'est-il jamais rien fait de tel de votre temps, ou du temps de vos pères?

3. Entretenez-en vos enfants; que vos enfants ensuite le disent aux leurs; et que ceux-là le racontent aux races suivantes.

4. La sauterelle a mangé les restes de la chenille; le ver, les restes de la sauterelle; et la nielle, les restes du ver.

5. Réveillez-vous, hommes enivrés : pleurez, et criez, vous tous qui mettez vos délices à boire du vin, parce qu'il vous sera ôté de la bouche.